

L'INDEMNISATION

depuis le 10 septembre 1999



Nombre de recommandations	35 825
Indemnités recommandées	544 653 885 €

LES DOSSIERS MATERIELS ET BANCAIRES

depuis le 10 septembre 1999



Nombre de dossiers enregistrés	29 896
⇒ <i>dont dossiers matériels</i>	19 777
⇒ <i>dont dossiers bancaires</i>	10 018

Comptes bancaires attestés et/ou affidavits à l'issue des recherches menées dans ces dossiers	17 372
---	---------------

LES « BIENS CULTURELS MOBILIERS » (BCM)*

depuis le 10 septembre 1999



*Pour une définition des biens culturels mobiliers :
<http://www.civs.gouv.fr/images/pdf/Notion-BCM-v3ter.pdf>

Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	4 435
Dossiers indemnisés contenant une ou des œuvres d'art	186
Indemnités versées pour des dossiers mentionnant des biens culturels	54 671 464 €

@ LE SITE INTERNET WWW.CIVS.GOUV.FR

depuis le 10 septembre 1999



Pages consultées sur le site au cours du mois	477
Nombre annuel de visites depuis le début de l'année	2185 (1192 en 2020)